



Simplifier le système et viser l'autonomie alimentaire

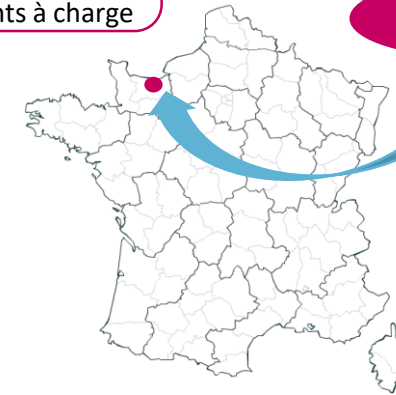
L'apparition des difficultés économiques

Damien s'installe en **2003** à la suite de ses parents, et de sept années d'expérience comme **contrôleur laitier et vacher**. L'année d'installation, les **crédits à la mise aux normes et à la reprise** sont signés sur 15 ans. Sur le site d'exploitation, son frère reprend quand à lui le gîte rural familial. Les premières difficultés apparaissent suite aux **crises laitières** de 2010 puis 2015. Peu d'investissements sont réalisés mais la chute des prix fragilise fortement la situation économique. Damien ressent à ce moment un fort **découragement**. Le travail à l'extérieur de son épouse est alors une sécurité financière pour la famille qui s'est agrandie avec deux enfants. A partir de 2010, par la force des choses, **les achats d'intrants sont drastiquement réduits**. En 2015, plus aucun engrais n'est ainsi acheté à l'extérieur. Damien réfléchit alors au **passage en Bio** mais la coopérative laitière refuse sa demande, considérant que l'exploitation est trop excentrée pour réaliser une collecte Bio. Ce refus, l'enchaînement des difficultés et la sensation d'être constamment débordé, affectent beaucoup le moral de l'éleveur qui se désintéresse peu à peu de son activité. En 2019, des problèmes de cellules provoquent une chute de production laitière. La **laiterie menace alors de réduire fortement le quota voire suspendre la collecte**, ce qui signerait l'arrêt d'activité.

Pâturage
Réduction des intrants
Conversion AB
agroforesterie

Exploitation individuelle
Damien, 47 ans marié,
2 enfants à charge

Bovin lait
Calvados



Les vaches pâturent tout autour de la ferme

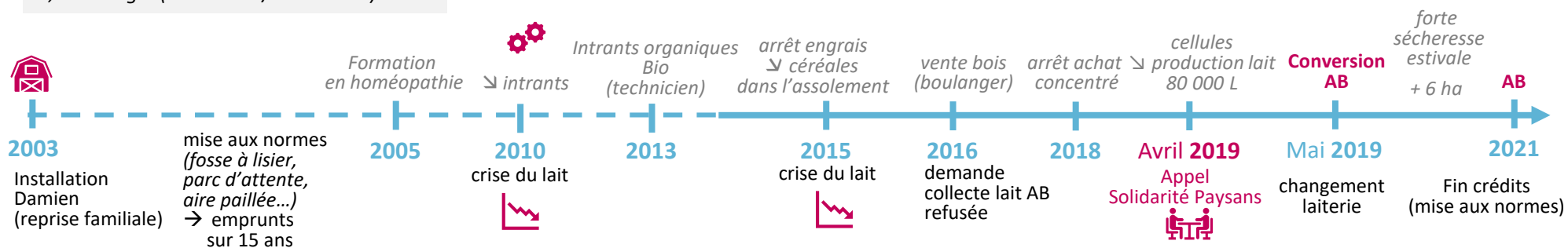
Premier contact avec Solidarité Paysans...

Damien apprend l'existence de l'association **Solidarité Paysans** par les médias. Réalisant qu'il ne trouvera pas de solution adaptée auprès de son centre de gestion ou de la banque, il décide d'appeler et de solliciter un accompagnement en **Avril 2019**. L'éleveur reparle alors de son **projet de conversion Bio** mais ne se sent pas prêt. Les bénévoles, dont l'un des deux lui-même ancien agriculteur Bio, le mettent alors rapidement en lien avec d'autres producteurs Bio du secteur et avec le **GAB du département**. L'accompagnement réalisé sur les récents problèmes de santé des vaches, sur la gestion (budget de trésorerie), et les aides sociales (prime d'activité) contribue à redresser la situation.

Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Réduction des intrants, augmentation du pâturage, conversion AB

1 UTH
53 ha regroupés
35 VL Holstein → 200 000 L → 80-100 000 L
3,5 ha verger (100 arbres/ha sur 7 ha)



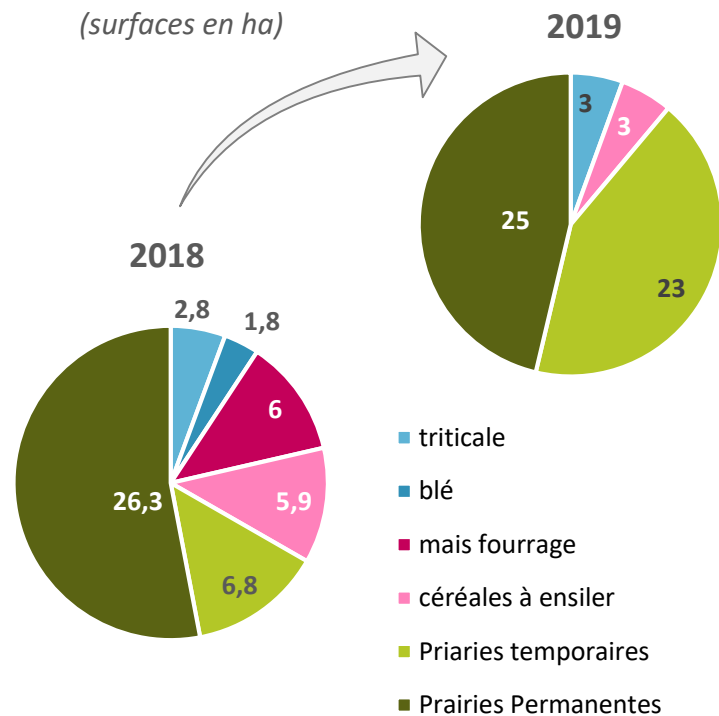
Les difficultés économiques rencontrées sur la ferme obligent Damien à **modifier ses pratiques**. Cependant, c'est la conviction personnelle de l'éleveur et sa volonté de transmission à ses enfants qui le pousseront à reconfigurer son système. Il commence ainsi à s'intéresser aux techniques alternatives, comme **l'homéopathie**, dès 2005 et a recours uniquement aux **intrants organiques** à partir de 2013 sur les cultures. Soutenu par les accompagnateurs Solidarité Paysans, il dépasse son appréhension et concrétise enfin son projet de **conversion Bio** en Mai 2019. Il prend alors contact avec une coopérative Bio qui accepte une contractualisation.

Le pré diagnostic du GAB pour la conversion Bio souligne le peu de changements à réaliser pour **suivre le cahier des charges**, aussi bien sur l'assolement et la ration, que sur le suivi sanitaire. En effet, la ferme présente **plusieurs atouts favorisant l'autonomie** : le parcellaire regroupé avec **22 ha pâturables autour de la ferme** (parcelles de 24h), des prairies productives (10 TMS/ha) et un faible chargement (1 UGB/ha).

Mais cette phase de transition amène son **lot de questions et de problématiques**. En effet, en raison des aléas climatiques, une alimentation exclusive à base d'herbe le rend inquiet. C'est pourquoi, en 2019, Damien réduit fortement la part des céréales dans son assolement, et récupère 6 ha permettant ainsi **l'augmentation de sa surface fourragère**.

Evolution de l'assolement :

(surfaces en ha)



Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

En 2019, le stock fourrager a suffi pour passer l'hiver malgré la sécheresse, grâce au maïs et au foin (don extérieur ou issu de l'exploitation). En 2020, pour la première fois, Damien n'implantera **aucun maïs dans l'assolement**. Pour la suite, deux options sont possibles : conserver 3 ha de cultures pour la production de concentré ou opter pour un **système simplifié 100 % herbe**.

Des **cellules dans le lait** (arrêt des antibio au tarissement) ont engendré une **forte baisse de lait** depuis mai. **L'assainissement du troupeau** sera permis par l'arrivée annuelle d'environ 12 génisses élevées. Grâce à une **stratégie sanitaire préventive** Damien observe une moindre sensibilité des animaux aux maladies et les **charges vétérinaires** ont visiblement diminué.

D'ici deux ans, la **valorisation en AB** amènera de réelles retombées économiques. La contractualisation auprès d'une laiterie Bio annonce déjà un prix de base de **0,48€/L en AB contre 0,33 €/L** actuellement. D'autres débouchés sont aussi possibles: une partie du lait pourrait servir à la **fabrication de pâtisseries 100% Bio et locales** pour une boulangerie située à l'entrée de la ferme, moyennant une très bonne valorisation.

La **simplification globale du système** (rations, temps de travail, équipement matériel réduit, faibles investissements...), est une garantie de **viabilité et transmissibilité de la ferme** pour Damien.

Prévisionnel de valorisation en AB :

- **Lait :**
 - Coopérative : + 30€/T en conversion AB
+ 150€/T en AB
 - Boulangerie : 300 à 500 L/mois à 1€/L en AB
(soit près de 5000 €/an de chiffre d'affaires)
- **Pommes, cidre, vinaigre :**
vente directe à la ferme «conversion AB» → AB

Un lien particulier au territoire par l'agroforesterie

Damien s'inspire d'un modèle de **ferme paysanne diversifiée**. La présence d'un **verger**, ancien maïs productif, bénéficie aux pâtures et aux vaches qui consomment les pommes au pied de l'arbre. Sur les recommandations de Solidarité Paysans les surfaces en verger, ont aussi été déclarées en conversion Bio, générant une prime intéressante. Par la suite, Damien souhaite développer la **vente directe de cidre et vinaigre** sur la ferme, facilitée par la présence du gîte rural.

Le lait avec cellules est donné aux quelques cochons présents sur la ferme.

Les friches sont valorisées en **bois de chauffage** pour la boulangerie voisine (90 m³/an TTC soit 5400€/an).

Elu municipal, Damien est aussi impliqué dans la **restauration et valorisation de mares** comme support pédagogique, avec le Conservatoire du littoral et le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie.

Economies de charges réalisées :

Charges vétérinaires annuelles

4800 €
2010 → 400 €
2018

Charges alimentaires

376 €/UGB
2010 → 6,5 €/UGB
2018

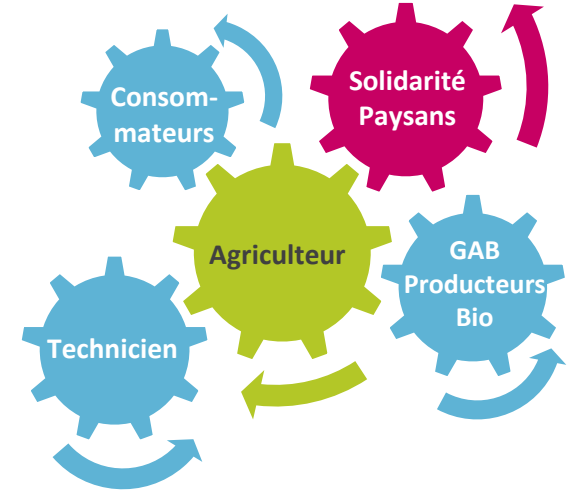
Charges d'engrais annuelles

4700 €
2013 → 970 €
2018

Charges phytosanitaires

1630 €
2013 → 530 €
2018

Damien s'est tourné vers des pratiques plus économes dès sa rencontre avec un **technicien agricole indépendant** proposant des intrants Bio. Grâce aux accompagnateurs **Solidarité Paysans**, Damien fait ensuite la connaissance d'un réseau de **producteurs Bio** et cidriculteurs. Ces différentes rencontres le déterminent à monter son **dossier de conversion Bio** avec l'aide du **Groupeement Bio en Normandie**. Depuis, Damien a intégré les formations avec un **groupe Lait Bio** partageant des questionnements communs liés à la conversion. Il a ainsi accueilli le groupe sur la ferme en Novembre 2019. « *Je suis dans un système ou j'en ai encore beaucoup à apprendre, sur la gestion du pâturage, les rations... C'est intéressant de découvrir d'autres façons de travailler, ça redonne du baume au cœur !* ». Damien participe aussi à d'autres formations à la **Chambre d'agriculture** selon les thématiques (polinisateurs, homéopathie). La demande des **consommateurs** est enfin un moteur essentiel pour l'éleveur. Les liens d'échanges et solidarité créés avec le boulanger voisin, lui ouvrent aussi de nouvelles possibilités de valorisation locale (bois énergie, lait...).



La ferme dispose d'un verger en pommes et poires

Paroles de Damien

« Le système m'a emmené. La mise aux normes a été dure à avaler sans subvention. Après les crises laitières, je me désintéressais du lait. C'est là que j'ai commencé à freiner le système. C'était par la force des choses... C'est l'économique qui m'a poussé. Je me suis écarté du système en arrêtant d'acheter du concentré. Il fallait faire le pas de travailler autrement. J'y suis arrivé, tout doucement. Il me restait pas grand-chose pour y être. Je me suis dit, vu mon système ça me force à quoi de passer en Bio ? La conviction, je l'avais déjà. Mes enfants me poussent aussi et ils arrivent à un âge où ils s'intéressent. Je culpabiliserais plus de leur apprendre à pulvériser ou à faire de l'engrais. Les produits phytos ne me réussissent pas... J'aurai pu y passer depuis 3 ans. La pratique Bio est rassurante, c'est la liberté de faire le volume qu'on veut à des coûts moins élevés avec un système qui va vers ce qu'on cherche. C'est porteur de résultat. C'est ma dernière année en système maïs. C'est comme si je faisais une deuxième installation ! La production sera beaucoup plus faible mais le système est plus cohérent dans mon esprit. Solidarité Paysans m'a mis en relation avec des gens. Si j'ai besoin, je sais que je peux les appeler. Les gens aussi sont demandeurs du Bio ! Je ne dis pas que tout est facile. Il y a une marge entre la théorie et la réalité. Depuis un an, les crédits arrivent à leur terme. Et ça change tout ! On est sur la phase ascendante. A présent, le meilleur reste à venir... »